

## MAIRIE DE FAUVERNEY

21110



### CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2015

---

#### Convocation du 22 mai 2015

*Etaient présents : F. BIGEARD (Maire), J. LAPIERRE (1<sup>er</sup> adjoint), M. BRIGATTI (3<sup>e</sup> adjoint), P. BOLLET (4<sup>e</sup> adjoint), D. BONIN, J. HENRY, G. BUGNOT, V. VINCENT, G. BOUILLERET, M. ATWOOD, C. POULLEAU, G. JOUFFROY, B. BONIN, H. MOUCADEAU, J. L. DERECLLENNE (2<sup>e</sup> adjoint).*

#### **1- Sollicitation des amendes de police pour les travaux rue du Général de Gaulle,**

Un dossier de demande de subvention pour les travaux d'aménagements de sécurité rue du GL de Gaulle a été déposé le 9 avril 2015 dans le cadre du Fonds cantonal de développement territorial.

En complément, le conseil après délibération sollicite à l'unanimité une subvention complémentaire dans le cadre des amendes de police.

#### **2- Décisions modificatives Legs + commune,**

##### **Budget commune :**

Suite à changement comptes du percepteur :

CNAS	6458	+1164.06 €
	6554	-1164.06 €

CIGAC	616	+4974.46 €
	6455	-4974.46 €

##### **Budget Legs**

Pour régularisation du budget primitif

21118	-13451.70 €
2188	-13451.70 €

Le conseil approuve à l'unanimité l'ensemble des DM.

#### **3- Proposition d'échange parcelles de terre à Donzy,**

Le coût estimatif de l'échange s'élève à 1935 € pour la commune de Fauverney.

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'intérêt qu'il aurait à faire procéder à l'actualisation de l'assiette foncière de la forêt communale de Fauverney.

Sur proposition de l'Office National des Forêts, M. le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur un échange de parcelles cadastrales situées sur les territoires communaux de Donzy et Sainte Colombe. Ce projet d'échange entre la commune de Fauverney et Monsieur Prêtre, étudié lors de la validation du document d'aménagement de la forêt communale de Fauverney approuvé par délibération du 14 mars 2014, permet de désenclaver le massif forestier composé des parcelles forestières numérotées 1, 2 et 3, propriété de la commune de Fauverney (soit 56ha).

Les parcelles cadastrées D434 partie relevant du régime forestier et D417 sur le territoire communal de Sainte Colombe, propriété de la commune de Fauverney sont échangées avec une partie des parcelles cadastrées AM23, AM24, AM25 et AM26 sur le territoire communal de Donzy, propriété de Monsieur Prêtre.

La division des parcelles cadastrées D434 sur le territoire communal de Sainte Colombe et AM23, AM24, AM25 et AM26 sur le territoire communal de Donzy par un géomètre ainsi que les frais de notaire sont à la charge de la commune de Fauverney. La parcelle cadastrée D434 sur le territoire communal de Sainte Colombe actuellement boisée sera exploitée par la commune de Fauverney.

M. Prêtre prendra en charge la réalisation de la clôture délimitant l'emprise de la future route (piquets acacia tous les 2m et 4 fils). Les deux barrières restent à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions de l'Office National des Forêts, et demande: la mise en œuvre de l'échange des parcelles préalablement citées appartenant à la commune de Fauverney et à Monsieur Prêtre.

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces du dossier.

#### **4- Choix jeux école maternelle,**

La dépense a été inscrite au budget primitif 2015 (5000€). Une partie des imprévus sera imputée en complément.

Après délibération le conseil retient les propositions de l'entreprise KOMPAN pour un montant de 8 359.20 TTC, garantie à vie du jeu.

**Jeux du Paquier :** afin de remplacer un jeu devenu vétuste, KOMPAN propose une araignée en corde et acier pour un montant de 8 490 € +pose environ 8 490 €. Ce jeu sera proposé au BP 2016.

#### **5- Arrêté pêche 2015-2016,**

Le conseil à l'unanimité, décide de reconduire l'arrêté de pêche pour la période du 16/07/2015 au 15/07/2016 dans les mêmes conditions qu'ultérieurement.

#### **6- DICRIM et PCS,**

Mmes Moucadeau et Jouffroy présentent les idées principales du Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs retravaillé lors de la dernière réunion de travail.

Le Plan Communal de Sauvegarde sera rédigé dans un second temps.

Prochaine réunion de travail le 26 juin 2015 à 14H00.

#### **7- Modification du règlement de la location de la salle des fêtes,**

M. Le maire fait part au conseil des demandes des locataires de la salle :

- réalisation de barbecues,
- location du vidéoprojecteur.

Après discussion, le conseil n'est pas favorable à ces deux demandes.

#### **8- Renouvellement des 2 baux des logements d'instituteurs,**

**-reconduction bail logement mairie :** Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction, dans les mêmes conditions que précédemment, du 01/08/2015 au 31/07/2016. Le loyer mensuel est fixé à 536.65 € (selon évolution l'indice INSEE +0.15 %) et les charges s'élèveront à 79.97 € par mois (réévaluées dans les mêmes proportions).

**- reconduction bail logement école maternelle :** Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction du bail, dans les mêmes conditions que

précédemment, du 01/08/2014 au 31/07/2015. Le loyer mensuel est fixé à 425.04 € (selon évolution l'indice INSEE +0.15%) et les charges s'élèveront à 59.77 € par mois (réévaluées dans les mêmes proportions).

#### **9- Emploi jeune,**

**Emploi été 2015 :** Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création d'un emploi saisonnier du 27 mai 2015 au 31 juillet 2015 d'Adjoint Technique Territorial à temps complet, pour une durée hebdomadaire fixée à 35 heures et percevant une rémunération fixée à l'indice majoré 309. Les crédits sont inscrits au budget.

Un second emploi, mêmes conditions, est créé du 1er au 31 août 2015.

Le Conseil Municipal charge le Maire de signer les actes correspondant au recrutement des Adjoints Techniques.

#### **10- Travaux cimetière,**

Les travaux peuvent être commencés, mais ne garantissent pas de l'attribution de la subvention.

Devis enrobés :       23 300 € (Colas)  
                              24 000 € (Roger Martin)

Gravillonnage des abords des tombes : environ 15 000 € (Promut).

Les entreprises Colas et Promut sont retenues.

#### **11- Abattage arbres,**

L'élagage des arbres du Parc Renot a été réalisé par l'entreprise ILEO.

Devant les nombreux soucis provoqués par les Saules de la place de la mairie, M. Le Maire propose de faire couper l'arbre le plus dangereux (côté champs). Le conseil approuve à l'unanimité ce choix.

#### **12- Choix du chapiteau**

L'entreprise France Chapiteaux a effectué l'offre la plus intéressante : 1721 € TTC (chapiteau + amarres). Le conseil approuve à l'unanimité ce choix.

Mémorial du souvenir : M. Raverat confectionne actuellement un arbre du souvenir.

Après discussion cet arbre sera inauguré le 11 novembre plutôt que le 14 juillet. Cette première date semble plus symbolique.

#### **13- Journée solidarité de Pentecôte**

Suite aux délibérations du 21 mai 2013 et du 22 octobre 2013, il convient d'apporter des précisions sur cette journée.

Considérant qu'un agent ne peut donner en contre partie un jour de congé annuel, et que la plupart des agents communaux ne disposent par de RTT, deux solutions restent possibles :

- compenser par un jour férié travaillé autre que le lundi de pentecôte (sauf 1<sup>er</sup> mai),
- toute alternative permettant à l'agent de travailler 7H de plus.

Le conseil retient à l'unanimité cette dernière proposition. L'agent devra en rendre compte par écrit.

#### **14- Divers.**

- Remerciements d'associations pour la subvention fonctionnement 2015 versée par la commune (souvenir français, secours populaire, Bretenière Lutte Olympique, cifa Mercurey)

- Lionel a adressé un courrier sollicitant le prêt d'une salle au château de Chassagne du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 août 2015 pour des répétitions avec son groupe de musique. La salle lui ayant été accordée à l'essai par la commune, n'étant toujours pas disponible, le conseil approuve à l'unanimité le prêt d'une salle au château de Chassagne.

A noter : Lionel et son groupe sont rattachés au Foyer Rural

- Pour information : les ateliers théâtre représentent un coût important au niveau de la consommation du chauffage, souvent oublié (2621 € depuis janvier 2015). Une solution est toujours recherchée.

- La commission travaux se réunira le 04 juin 2015 à 9H00 pour les travaux de la future cantine à « La Grange », pour l'étude des devis.

Les TAP n'y sont toujours pas effectués. La commission de sécurité doit se réunir. M. Dereclenne a soulevé le sujet vendredi 22 mai lors de la dernière réunion à la communauté de communes sur le sujet.


- Les détecteurs de fumée ont été installés dans les logements communaux.


De même pour l'anti pince doigts à l'école maternelle.

- La commune est toujours dans l'attente de la notification de subvention pour les travaux dans la sommière à Fauverney.

- 14 juillet : Patrick et Michel s'occuperont de l'éclairage du chemin. Jérôme Thibert effectuera la musique du feu d'artifices et de la soirée.

- J. Lapierre prépare une comptabilité analytique par logement communal.

- H. Moucadeau :  digue de l'Ouche à Rouvres en Plaine : le décret du 15 mai 2015 annule le classement d'office des digues. Par conséquent, la commune est dorénavant à l'initiative de toute demande, et est soumise à autorisation.

 SBO : dépôt d'argile en attente pour la protection des berges, rive gauche, sur une propriété leur appartenant.

- G. Bouilleret : est informée que le marquage au sol pour le passage piétons au Pont de l'Ouche sera effectué prochainement.

- V. Vincent : tags mur de M. Petrucci. M. Le Maire a rencontré le riverain et lui a conseillé de porter plainte. Une végétation devant son mur serait peut être une solution à envisager. Le but étant de ne pas laisser les tags envahir le paysage.

- B. Bonin : souhaite une journée de prévention des risques et d'utilisation de défibrillateurs ... Le CCAS et la comcom ont prévu ce type de formation.

- P. Bollet : Les plantations pour l'embellissement du village ont été effectuées. Remerciement aux personnes du conseil et à M. et Mme Raverat pour leur aide.

Il signale que des plantations ont déjà été dérobées au Moulin.

**Le Maire**  
**François BIGEARD**

